

Les éoliennes pourraient bien débarquer entre Ballens et Bière

13



L'Orchestre Solidaire Résonnance se produit pour la première fois en Suisse

14



Vainqueur de son groupe, Saint-Prex est promu en 3^e ligue!

17



Jumelage par dessus et par de Saouù

Texte et photos de Jean-François Reymond

LA CHAUX | RAPPROCHEMENT

Près d'une centaine de Chauliens ont fait le voyage vers la Drôme pour fêter les dix ans du jumelage des villages de La Chaux et de Saouù.

Dans le district de Morges, les jumelages entre communes ont la cote et, en plus, ils sont faits pour durer. On en veut pour preuve Morges et Vertou qui se fréquentent depuis 55 ans. Pour ne pas faire de jaloux, rappelons aussi ceux d'Echichens avec Saint-Fiacre et de Bussy-Chardonney avec Tellay. Mais, il ne faudrait surtout pas oublier celui de La Chaux avec son homologue de Saouù (prononcer Sou) qui faisait justement ses dix ans d'existence, durant le week-end de Pentecôte, avec un massif déplacement dans la Drôme qui a regroupé 94 Chauliens qui ont tenu à faire le voyage, avec le car affrété pour l'occasion (66 personnes), et le reste avec des véhicules privés, soit quand même le quart du village en vadrouille!

Logement chez l'habitant

Loger une presque centaine de Vaudois dans un village de 500 habitants était un challenge qui tenait du miracle! Et pourtant, les Saouiens l'ont réalisé même s'il a fallu un peu déborder dans les 10 km environnants. En plus, les responsables du jumelage ont concocté un programme d'activités pour tous les goûts et tous les âges, avec une radieuse météo en prime. Du coup, le dimanche de Pentecôte a été fort animé. Les plus sportifs ont pu s'éclater dans des randonnées à vélo tout terrain



Dans le village de Saouù, a eu lieu le grand pique-nique (en haut). En bas, les coprésidents (es), Bernard Foray-Roux, Marie Gaillard et Marie-Claude Gresse.

et faire de l'escalade sur les parois rocheuses vertigineuses qui entourent le village. Les mar- cheurs moins «prétextueux» se sont lancés dans une randonnée botanique odorante. Les enfants ont, quant à eux, profité des balades à dos d'ânes et des promenades en calèche.

Dans un lieu insolite

Tout le monde s'est retrouvé sur le coup de midi pour un magistral pique-nique dans un lieu insolite en forêt de Saouù. A l'Auberge des Dauphins, un célèbre lieu de villégiature construit en 1925 sur le modèle du Petit Trianon de Versailles, par un Franco-Suisse, Maurice Burrus, descendant de la célèbre famille de Boncourt (JU), de-

venue richissime grâce à ses industries de tabac et de cigaretttes. Et ce n'était pas Pentecôte pour rien... L'après-midi, une nouvelle balade emmenée par le pasteur Paul Castel- nau a fait revivre les cultes «clandestins» des Huguenots, interdits par le roi de France, jusqu'au XVIII^e siècle, sous des abris sous roche renforcés de murs construits en pierres, qui servait de cache. On a alors vu des gens de La Chaux chanter «A toi la Gloire», en pleine forêt et accompagnés à la trompette! Ces mêmes endroits ont ensuite servi d'abris pour les maquisards de la Résistance lors de la dernière Guerre. Mais les Allemands ont violemment riposté en bombardant et détruisant une partie du village de Saouù, en juin 1944.

Une histoire d'amitié Pour revenir à une histoire plus récente, le jumelage a donc été instauré en 2001. L'année précédente, le syndic de La Chaux alors en place, Philippe Rossy, a passé à Saouù par le hasard d'un déplacement de vacances. Trouvant ce village charmant, il n'a pas hésité à contacter le maire Jean-Marc Belle, lui demandant si l'idée d'un jumelage avec une commune suisse l'intéresserait. L'accord fut aussitôt passé et l'année suivante, tout était en place. Les affinités sont réciproques et on se rend compte que les villages se ressemblent, peuplés de gens dynamiques qui organisent plein de choses.

En 2005, une Association Veyron - Vèbre, du nom des deux rivières qui traversent les bourgades, est née pour intensifier encore les échanges et les rencontres. Des familles se lient d'amitié et traversent souvent la frontière. On doit

au jumelage pas mal d'activités artistiques, des échanges sur le plan scolaire, la création d'un petit livre «De-ci - De-là» ainsi que des publications de recettes de cuisine en commun.

La journée dominicale s'est donc terminée en beauté avec une partie officielle et un joyeux banquet dans la salle villageoise. «Ce sont dix ans d'émotion» a témoigné Bernard Foray-Roux, coprésident de Veyron-Vèbre qui, après cinq années, a passé le flambeau à Marie-Claude Gresse depuis mars 2011. L'autre coprésidente est suisse en la personne de Marie Gaillard, fidèle à son poste.

Syndic et maire, Paul-Henri Marguet et Daniel Gilles, ne sont pas restés en arrière avec leurs propos chaleureux, avant de parler à nouveau la Charte du jumelage pour un avenir radieux. Et de futures festivités sont déjà programmées, avec la plantation d'un arbre offert par La Chaux. |



Maire et syndic réunis sur le perron de la Mairie, Daniel Gilles et Paul-Henri Marguet.



Les nombreux enfants qui ont participé au voyage, ici au départ.



C'est le moment d'embarquer et de choisir sa place.



Dans le village de Saouù, a eu lieu le grand pique-nique (en haut). En bas, les coprésidents (es), Bernard Foray-Roux, Marie Gaillard et Marie-Claude Gresse.



Le ravitaillement en cours de route était une grande organisation.